

Province de Québec
Municipalité du canton d'Amherst
MRC des Laurentides

À une séance extraordinaire du conseil de la municipalité du canton d'Amherst, tenue le 5^e jour du mois de novembre 2007, à laquelle sont présents le maire, M. Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu	Daniel Lampron
Ronald Robitaille	Luce Lavigne
Louis Turmel	Yves Duval

M. Bernard Davidson, sec.-trésorier/directeur général et Mme Hélène Dion, secrétaire-trésorière adjointe/dga, sont aussi présents.

Je, soussigné, certifie que les membres du conseil ont été avisés de la tenue de cette séance à l'intérieur des délais prévus à la loi.

Fait et donné à Saint-Rémi d'Amherst, ce 5^e jour du mois de novembre 2007.

Bernard Davidson, sec.-très. dg

ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du 5 novembre 2007

- 1- Avis de motion, règlement d'emprunt.
- 2- Acquisition de terrain.
- 3- Résolution autorisant les tests de sol et analyses.

AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE

Monsieur le conseiller Gaston Beaulieu donne avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente d'un règlement d'emprunt pour acquitter en partie le coût de construction d'un garage municipal.

ACHAT D'UNE PARTIE DU LOT 2 RANG 5 SUD

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que la Municipalité acquière de Yvon, Francine et Louise Paradis le lot P-2 du rang 5 sud d'une superficie d'environ 17,5 acres, devant servir à l'érection d'un garage municipal sur la route 323 sud, pour la somme de 30 000 \$.

Que Me Louis-Philippe Robert de Saint-André Avellin soit mandaté pour préparer l'acte notarié et que le maire M. Bernard Lapointe ou en son absence le maire suppléant, M. Yves Duval et le secrétaire-trésorier/directeur général M. Bernard Davidson ou en son absence la secrétaire-trésorière adj. /dga, Mme Hélène Dion, soient mandatés pour signer tout document au nom de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

AUTORISATION DE DÉBOURSÉS, ÉTUDE DE SOL ET ARPENTAGE-
CADASTRE

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que le Conseil autorise les déboursés nécessaires à l'étude de sol préparatoire à la construction d'un garage et mandate Claude Verschelden, arpenteur-géomètre, pour effectuer l'arpentage du terrain lequel sera suivi d'un cadastre.

Adoptée à l'unanimité.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Mme la conseillère Luce Lavigne

Que la séance extraordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

Bernard Lapointe, maire

Hélène Dion, sec.-trésorière.adj./dga